

GUIDE D'UTILISATION

Vos démarches simplifiées avec le Portail Famille !

via quetigny.fr



**Ce document vous présente
les procédures pour accéder aux
fonctionnalités du Portail Famille.**

**Cette plateforme numérique
est dédiée à tous les services
enfance jeunesse.**

**Si vous avez besoin d'aide,
n'hésitez pas à contacter**

le service Enfance Jeunesse

**du lundi au vendredi
de 9h à 12h (sauf le jeudi)
et de 14h à 17h
au 03 80 46 24 52**

ou à

enfance-jeunesse@quetigny.fr

**Vous pouvez également
vous faire conseiller et aider
en vous présentant
à l'accueil de la Mairie, à l'accueil
de l'Espace Public Numérique
de la Bibliothèque.**

Bienvenue sur le Portail Famille de la Ville de Quetigny

La Ville de Quetigny étoffe son bouquet de téléservices proposés aux Quetignois.es avec la mise en place d'un Portail Famille.

Ce portail en ligne a pour objectif de faciliter et simplifier vos démarches administratives quotidiennes pour vos enfants en matière de temps périscolaire, restauration scolaire, accueil de loisirs, animations et vacances enfance jeunesse.

Ce guide tutoriel a pour objectif de vous accompagner et vous guider, étape par étape, dans la création de votre espace personnel du Portail Famille, via le site quetigny.fr et son Espace citoyen.

A partir du 11 juillet 2022 - une fois votre espace personnel créé et validé, votre dossier administratif créé - vous pourrez activer les fonctionnalités « activités périscolaires » du Portail Famille pour :

- l'inscription à l'accueil du matin et/ou du soir,
- l'inscription et la réservation au restaurant scolaire,
- l'inscription et la réservation à l'accueil de loisirs du mercredi ... afin de bien préparer la rentrée de vos enfants.

A compter de la rentrée 2022, d'autres fonctionnalités seront disponibles pour l'inscription de vos enfants aux activités vacances.

Rendez-vous sur quetigny.fr, Espace citoyen / Portail Famille pour vous lancer dans la création et l'utilisation de ce nouveau service en ligne.

Bonne navigation !

Rémi Détang
Maire de Quetigny

PHASE

**PREMIERE
CONNEXION**

**INSCRIPTION
ADMINISTRATIVE**

Phase 1^{ère} connexion / authentification

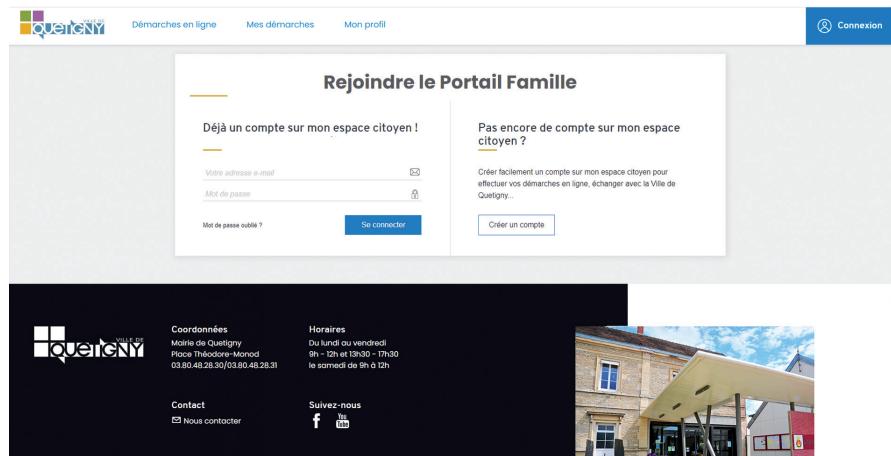
J'accède à mon espace personnel sur le Portail Famille de Quetigny

Pour vous inscrire, laissez-vous guider !
~ 1^{ère} étape ~

Sur la page d'accueil du site Quetigny.fr, allez sur « **Espace citoyen / Portail Famille** » (accès rapides) et cliquez sur « **J'y vais** » puis cliquez sur « **Portail Famille** ».

The image shows the Quetigny.fr website. At the top, there's a search bar and a menu icon. Below the search bar is a large photo of a person's hands holding a small white flower. To the right of the photo is a grid of quick access links with icons and text: 'Démarches en ligne' (blue), 'Restauration scolaire' (orange), 'Inscription newsletters' (purple), 'Réserver La Colline' (green), 'Activités enfance...' (blue), 'La Mairie recrute' (orange), 'Marchés bio' (purple), 'Déchets' (green), and 'Action sociale' (blue). Further down, there's a screenshot of a browser window showing the 'Mes démarches' page with a 'Portail famille' section. The bottom of the image shows the website's footer with contact information, a building photo, and a page number '05'.

~ 2^e étape ~



Selon votre cas :

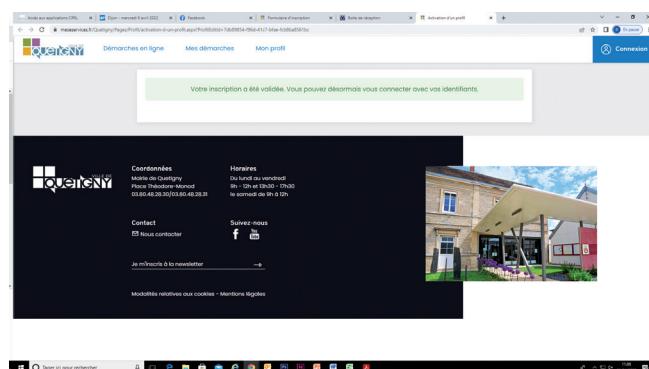
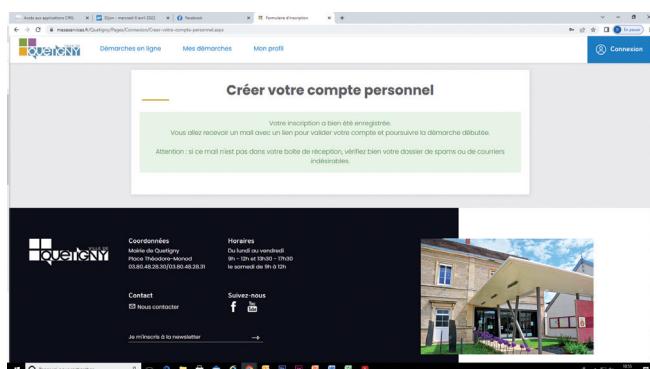
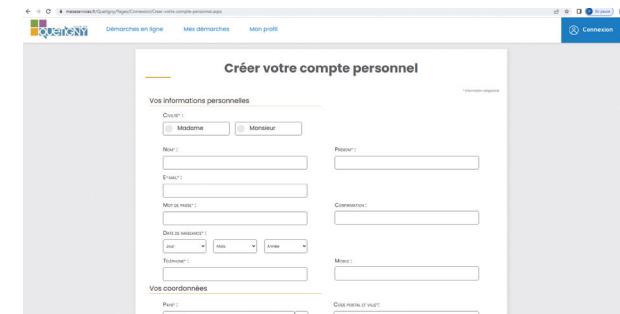
→ **Vous avez déjà un compte sur mon espace citoyen ?**
Passez directement à l'étape 3

→ **Vous n'avez pas encore de compte ? Vous devez en créer un en cliquant sur « Pas encore de compte sur mon espace citoyen / créer un compte »**

Suivez les instructions en renseignant vos :

- . Nom, Prénom,
- . Courriel,
- . Mot de passe,
- . Date de naissance,
- . Adresse postale, téléphone.

Après l'enregistrement de vos informations personnelles, un courriel avec un lien vous sera envoyé pour valider votre compte.

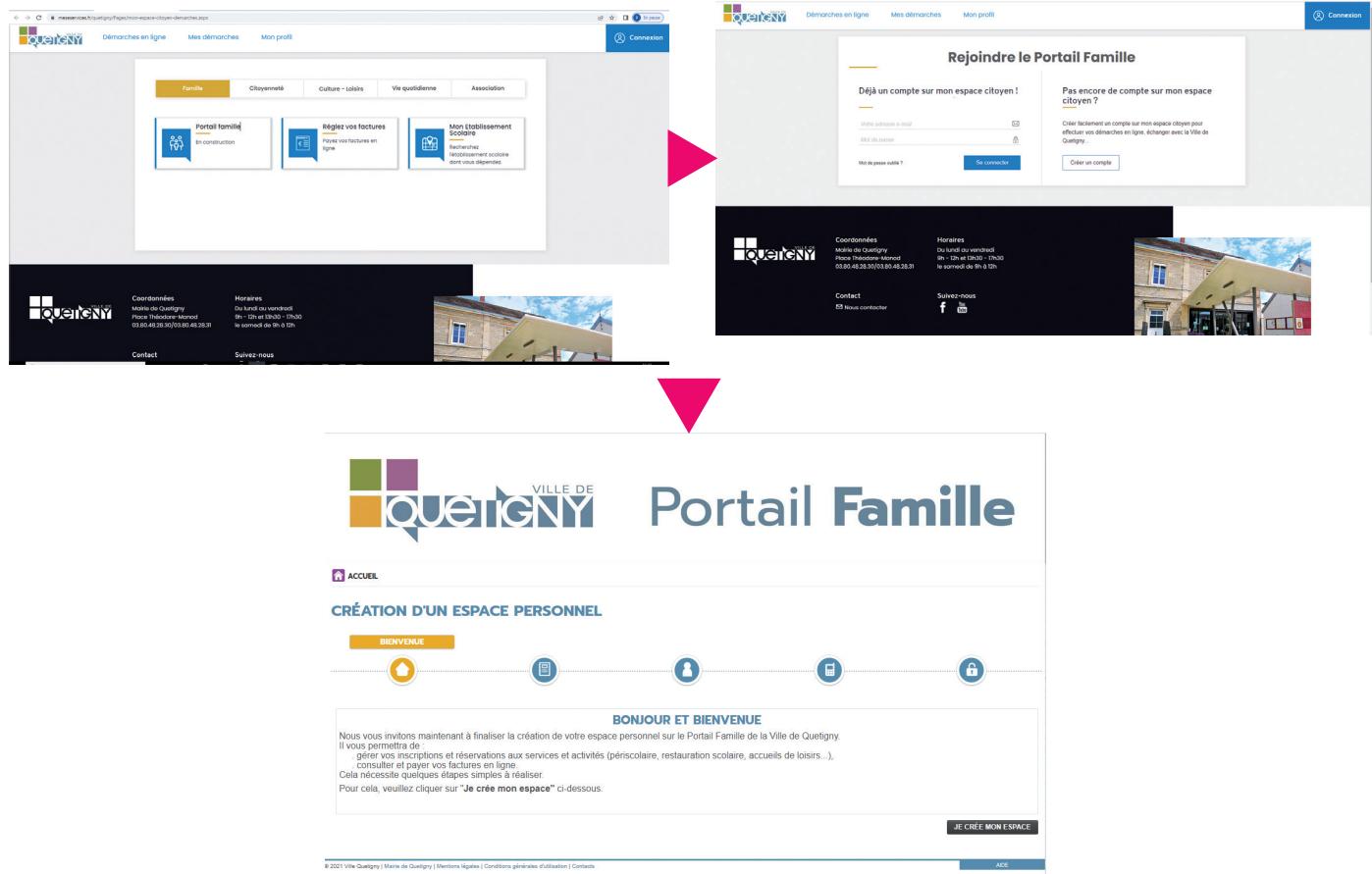


Félicitations !

Vous venez de créer votre compte sur la plateforme mon espace citoyen.
Vous pouvez maintenant passer à l'étape 3 en vous connectant avec vos identifiants.

~ 3^e étape ~

En cliquant sur le bouton « **Portail famille** », connectez-vous avec vos identifiants pour créer à présent votre espace personnel sur le Portail Famille



- 1/ **Je crée mon espace personnel** sur la page Bienvenue du Portail Famille ; cliquez en bas à droite de la fenêtre
- 2/ « **CGU** » : acceptation des conditions générales d'utilisation
- 3/ « **identité** » : vos civilité, nom et prénom à renseigner
- 4/ « **Moyens de contact** » : votre courriel à renseigner. Attention il doit être identique à celui utilisé pour votre compte sur mon espace citoyen.
- 5/ « **authentification** » :

Attention ici **2 cas de figure** se présentent dans cette dernière phase de connexion selon que vous soyez :

- . une famille enregistrée et utilisatrice des services et prestations de la Ville (1)
- . ou une famille inconnue des services de la Ville.

(1) - périscolaire, extrascolaire, animations, vacances, petite enfance...

INFORMATIONS

1/ VOUS ÊTES UNE FAMILLE CONNUE ET UTILISEZ DES SERVICES PROPOSÉS PAR LA VILLE DE QUETIGNY (ex: accueil matin, accueil soir, accès à la restauration scolaire, accès à l'accueil de loisirs, ...)

Veuillez saisir la "clé enfance" qui vous a été attribuée par la Mairie de QUETIGNY (ex: clé numéro 5387) et cliquer sur le bouton "valider".

Vous aurez alors accès à votre espace personnel fonctionnalités inhérentes à vos démarches.

N'oubliez pas de renouveler et d'actualiser votre inscription avant chaque rentrée scolaire.

2/ VOUS ÊTES UNE FAMILLE INCONNUE DE LA VILLE DE QUETIGNY

Vous n'avez pas à saisir de "clé enfance", veuillez directement sur le bouton "valider".

Vous aurez alors accès à votre espace personnel où vous serez invité à créer votre foyer (créez vos membres de votre foyer).

Une fois votre foyer créé, vous disposerez d'un espace personnel disposant des fonctionnalités inhérentes à vos démarches.

Clé enfance
Enfance

ANNULER

© 2021 Ville de Quetigny | Mairie de Quetigny | Mentions légales | Conditions générales d'utilisation | Contacts

Dans le 1^{er} cas (famille connue) :

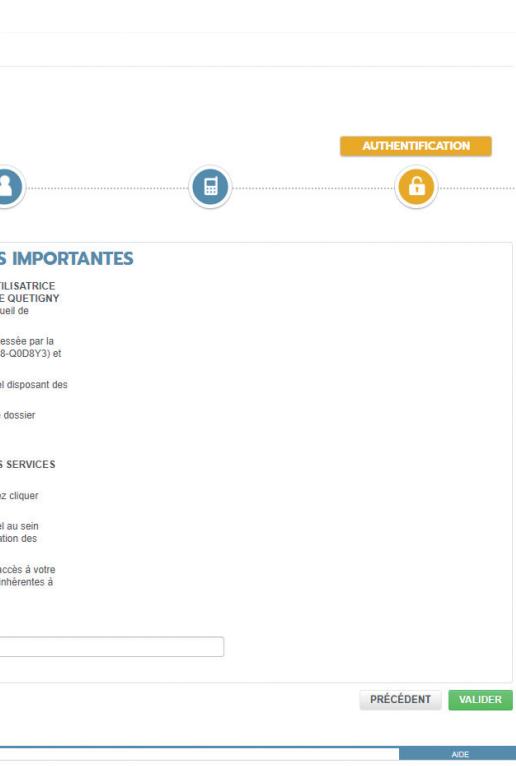
Si vous utilisez déjà des services municipaux tels que l'accueil du matin ou du soir, la restauration scolaire, l'accueil de loisirs... vous devez renseigner votre « **clé enfance** » (1) transmise par courriel par la Mairie de Quetigny et cliquer sur « **valider** ».

Félicitations !

Vous arrivez sur votre espace personnel où la composition de votre famille et les fonctionnalités prestations sont déjà présentes sur votre espace.



(1) - Exemple de « Clé enfance » : 599-TOZ6K2



Dans le 2nd cas (famille inconnue) :

Pour les familles inconnues des services municipaux (emménagement à Quetigny, aucune fréquentation des activités municipales...), cliquez directement sur « **valider** » pour arriver sur votre espace personnel qui est, à ce stade, incomplet.

Pour finaliser votre espace personnel, vous devez à présent cliquer sur



« **mon foyer** » en renseignant les informations demandées pour votre conjoint-e / votre/vos enfants.

Cette ultime étape va déclencher le lien avec le logiciel permettant au service instructeur d'être informé de votre demande et de la valider.



MON ESPACE
Armand TORTILLAS
Com2fsmilleinconnue@YOPmail.com

Bienvenue sur votre espace personnel
IMPORTANT Selon que vous soyiez une "famille connue" ou une "famille inconnue" des services municipaux, vous trouverez ci-dessous le descriptif des différentes étapes.
LIRE LA SUITE

MON TABLEAU DE BORD
Profil Mon foyer Demières demandes

© 2021 Ville Queligny | Mairie de Queligny | Mentions légales | Conditions générales d'utilisation | Contacts

AIDE

Création des membres de votre foyer

Suivez la procédure ci-dessous pour créer votre foyer et y rattacher toutes les personnes de votre entourage.

Dans votre espace personnel, cliquez sur :

- « Mon foyer »



MON ENTOURAGE
INFORMATION
Cette espace vous permet de gérer votre foyer. Vous pourrez à tout moment venir au préalable à la création de nouveaux membres.
Avec mon espace, je me facilite la vie !

LA CRÉATION DU FOYER
Cette étape est obligatoire, puisqu'elle est validée par les services municipaux, elle vous permettra d'obtenir votre "Dile Entourage". Pour débuter la démarche de création de votre foyer, veuillez cliquer sur "DÉCLARER MON ENTOURAGE".

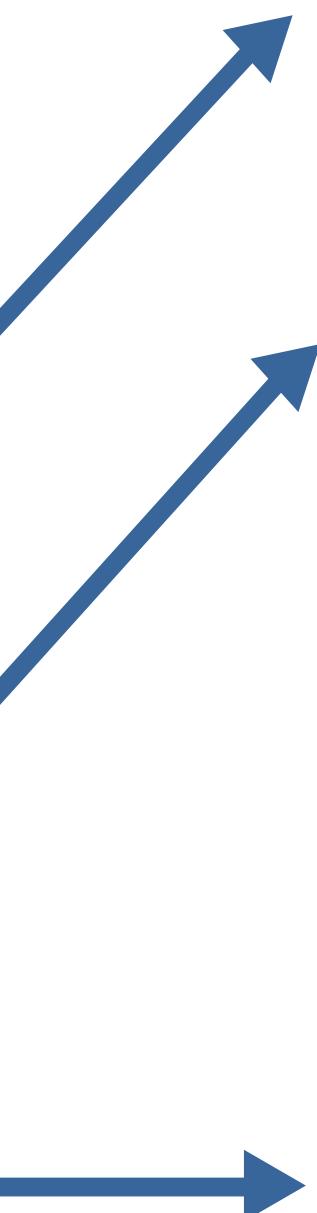
ACCÉDER À MON PROFIL
DÉCLARER MON ENTOURAGE

- « Déclarer les membres du foyer »

- Lire les consignes et cliquez sur « **commencer** »
- Saisir l'adresse du foyer du titulaire : saisir le numéro et le nom de la voie, (votre saisie est facilitée avec le menu déroulant répertoriant toutes les rues), saisir vos numéros de téléphone.
- Procéder à la création de l'ensemble des membres de votre foyer en cliquant sur « **+ ajouter un membre** » en répétant l'opération autant que de besoin.
- Une fois les membres créés, cliquez sur « **Allez à l'étape 2** ». Vérifier les informations avant de valider. Cliquez sur « **valider** »
- Votre demande est transmise au service concerné et vous serez tenu informé par courriel de l'avancement de son instruction.

Félicitations !

Votre espace personnel contient désormais la composition de votre famille et les fonctionnalités prestations présentes sur votre espace.



Portail Famille

MON ACCUEIL ACTIVITÉS INFOS PRATIQUES

ENFANCE CRÉATION DES MEMBRES DU FOYER

LA DÉMARCHE

Vous êtes sur le point de créer votre foyer. Cette étape permet de rattacher l'ensemble des personnes composant votre cellule familiale: père, mère, enfants, et même d'y ajouter les contacts utiles (grand-père, grand-mère, tante, oncle, etc).
IMPORTANT : Après avoir cliqué sur "COMMENCER", vous accéderez à la page de saisie des informations propres à chaque membre du foyer. Sachez que vous avez la possibilité de créer l'ensemble des membres de votre famille avant de passer à l'ETAPÉ 2.
Pensez à bien vérifier les informations saisies avant de valider.
Après avoir cliqué sur "VALIDER", les informations seront transmises à la Ville de Quetigny. Après traitement de votre dossier, vous serez destinataires de votre "CLE ENFANCE".

ANNULER LA DÉMARCHE COMMENCER >

© 2021 Ville Quetigny | Mairie de Quetigny | Mentions légales | Conditions générales d'utilisation | Contacts AIDE

ENFANCE CRÉATION DES MEMBRES DU FOYER

1 - MA DEMANDE

ANNULER LA DÉMARCHE ALLER À L'ÉTAPE 2 >

TITULAIRE DU COMPTE
Armand TORTILLAS

CO-REPRÉSENTANT
Ajouter un co-représentant

ENFANT(S)
Ajouter un enfant

CONTACTS
Ajouter un contact

AJOUTER À MON ENTOURAGE

REPRÉSENTANT

* Civilité : Monsieur
* Nom d'usage : TORTILLAS
* Prénom : Armand

ADRESSE

Numéro :
Nom de la voie :
Bâtiment :
Appartement :
Complément :
* Code postal :
* Ville :
* Pays :
Téléphone portable :

Effacer

Bonjour Monsieur TORTILLAS
Dernière connexion le 20/05/2022 à 15:35

Durée approximative de cette démarche : 5 mn

Portail Famille

MON ACCUEIL ACTIVITÉS INFOS PRATIQUES

MON ESPACE

Benito SPAGHETTI
Com1familleconnue@YOPmail.com

CO-REPRÉSENTANT
Julia

ENFANT(S)
Pipo Gina

Bienvenue sur votre espace personnel
IMPORTANT Selon que vous soyiez une "famille connue" ou une "famille inconnue" des services municipaux, vous trouverez ci-dessous le descriptif des différentes étapes.

LIRE LA SUITE

MON TABLEAU DE BORD

Demandedes Mes factures Coordonnées Adhésion Pélévement

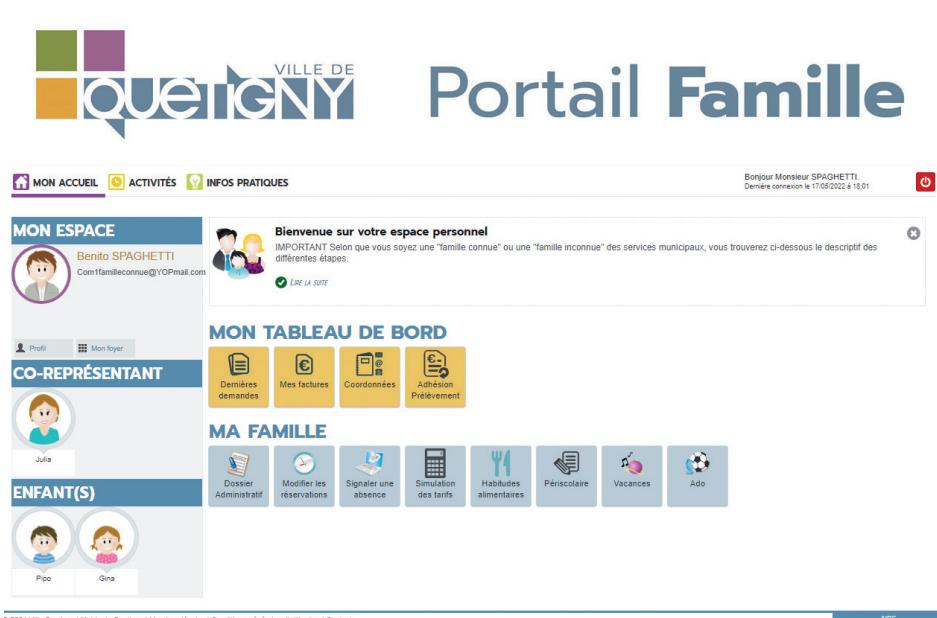
Dossier Administratif Modifier les réservations Signaler une absence Simulation des tarifs Habitudes alimentaires Péricolaire Vacances Ado

MA FAMILLE

© 2021 Ville Quetigny | Mairie de Quetigny | Mentions légales | Conditions générales d'utilisation | Contacts AIDE

Phase inscriptions administratives

Disponible dès le 11 juillet, cette phase « **inscriptions administratives** » est essentielle pour vous permettre d'accéder à l'ensemble des fonctionnalités services et prestations proposées par la Ville sur le Portail Famille pour bien préparer votre rentrée.



En effet, les inscriptions aux activités sont conditionnées par l'envoi de pièces justificatives et la validation du dossier administratif par les services de la Ville de Quetigny.

Afin de faciliter la saisie de votre dossier administratif, veuillez préalablement vous assurer de disposer des documents suivants en format numérique.

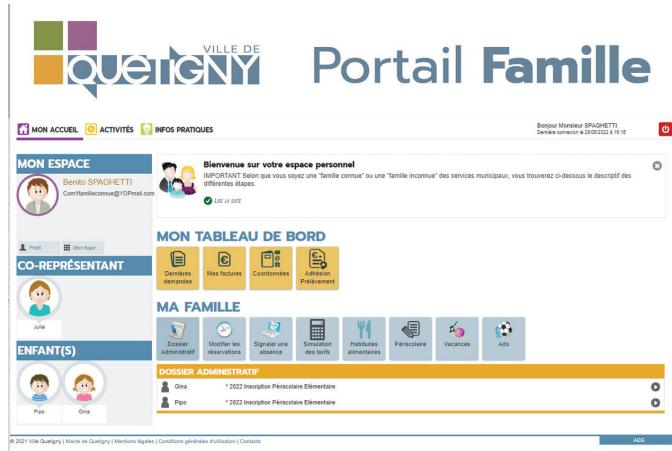
- .-> Avis d'imposition N-2 ou Attestation CAF
- .-> Justificatif de domicile datant de - de 3 mois (facture électricité, eau...)
 - .-> Attestation d'assurance (responsabilité civile)
 - .-> Carnet de santé (page de vaccination DTP)
- > En cas de séparation : jugement de divorce ou document attestant de l'autorité parentale
- .-> Si vous êtes concerné : la notification «Aides aux Temps Libres» CAF

C'est parti ! Laissez-vous guider !

1/ Si vous êtes Quetignois

Votre enfant est scolarisé en maternelle ou en élémentaire (à Quetigny ou non), il faut :

- cliquer sur « **Dossier administratif** » dans la rubrique « **Ma famille** »
- cliquer sur « **inscription périscolaire maternelle** » ou sur « **inscription périscolaire élémentaire** » selon le cas de votre enfant
- cliquer sur « **commencer** » après avoir lu les informations dans la rubrique « **La démarche** »

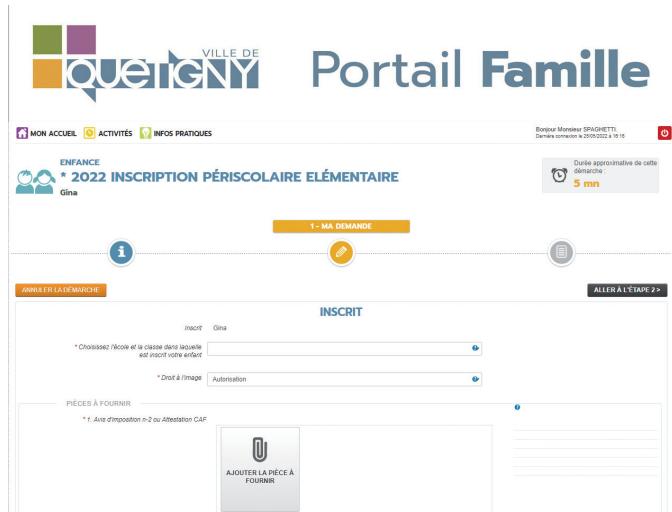


The screenshot shows the Quetigny Portail Famille homepage. The top navigation bar includes links for 'MON ACCUEIL', 'ACTIVITÉS', and 'INFOS PRATIQUES'. The main menu on the left is divided into 'MON ESPACE' (with a user profile for 'Benito SPAGHETTI'), 'CO-REPRÉSENTANT' (with a profile for 'Julie'), and 'ENFANT(S)' (with profiles for 'Pipo' and 'Gina'). The 'Dossier administratif' link is located under the 'MA FAMILLE' section. The bottom of the page includes a footer with copyright information and a 'ACCÉDER' button.



The screenshot shows the '2022 INSCRIPTION PÉRISCOLAIRE ÉLÉMENTAIRE' step of the process. It displays a timeline with '1- MA DEMANDE' and '2- LE RÉCAPITULATIF'. The 'INSCRIT' section shows the child 'Gina' has been chosen for the school and class. It also includes fields for 'Droit à l'image' (with 'Autorisation' selected) and 'Pièces à fournir' (with '1. Avis d'imposition n-2 ou Attestation CAF' selected). A note at the bottom states: 'En cochant cette case je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur'.

- choisir l'école et la classe de votre enfant ou sélectionner la ligne « **non scolarisé à Quetigny** » s'il est scolarisé dans une autre ville.
- choisir la mention concernant le droit à l'image
- Télécharger l'ensemble des pièces obligatoires* et facultatives nécessaires à l'instruction du dossier



The screenshot shows the '2022 INSCRIPTION PÉRISCOLAIRE ÉLÉMENTAIRE' step of the process. It displays a timeline with '1- MA DEMANDE' and '2- LE RÉCAPITULATIF'. The 'INSCRIT' section shows the child 'Gina' has been chosen for the school and class. It also includes fields for 'Droit à l'image' (with 'Autorisation' selected) and 'Pièces à fournir' (with '1. Avis d'imposition n-2 ou Attestation CAF' selected). A note at the bottom states: 'En cochant cette case je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur'.

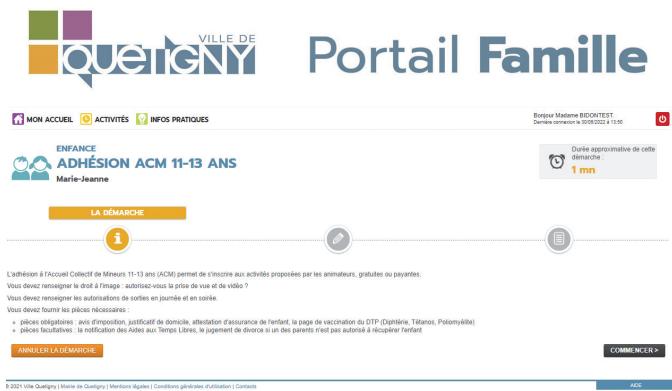


The screenshot shows the '2022 INSCRIPTION PÉRISCOLAIRE ÉLÉMENTAIRE 2022-2023' step of the process. It displays a timeline with '1- MA DEMANDE' and '2- LE RÉCAPITULATIF'. The 'INSCRIT' section shows the child 'Gina' has been chosen for the school and class 'Ecole Élémentaire Aiguillon - CM1-CM2'. It also includes fields for 'Droit à l'image' (with 'Autorisation' selected) and 'Pièces à fournir' (with '1. Avis d'imposition n-2 ou Attestation CAF, 2. Justificatif de domicile, 3. Attestation d'assurance, 4. Conseil de famille - DTF' selected). A note at the bottom states: 'En cochant cette case je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur'.

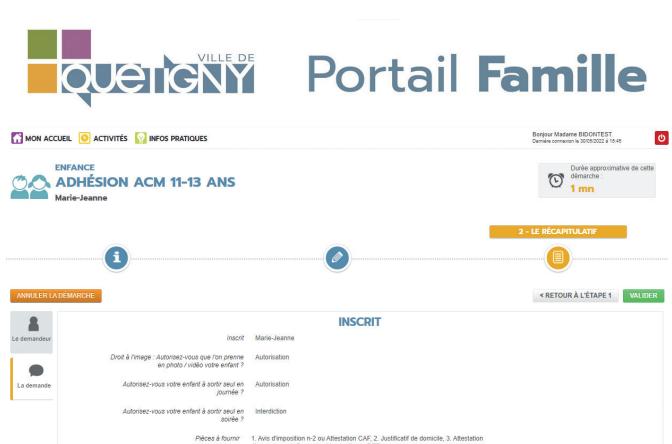
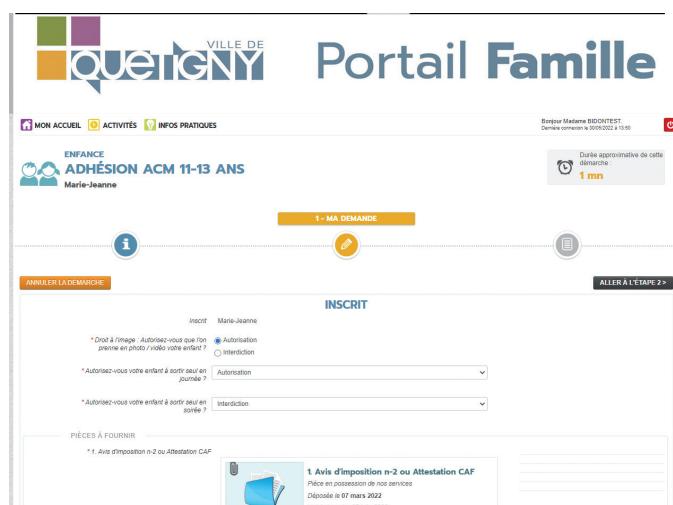
- Cliquer sur « **Aller à l'étape 2** », puis sur « **valider** » après avoir vérifié les informations. Renouvez l'opération pour les autres enfants. *Une fois votre dossier traité par les services municipaux, vous recevrez une notification dans votre espace personnel : rubrique « Tableau de bord », cliquez sur « dernières demandes ».*

Votre enfant est adolescent et a entre 11 ans révolus et 17 ans et 11 mois, vous devez :

- cliquer sur « **Ado** » dans la rubrique « **Ma famille** »
- cliquer sur « **Adhésion ACM 11-13 ans** » ou « **Adhésion AJ 14-17 ans** » selon le cas de votre enfant.
- cliquer sur « **commencer** » après avoir lu les informations dans la rubrique « **ma démarche** »



- choisir les mentions concernant les différentes autorisations pour les demandes
- Télécharger l'ensemble des pièces obligatoires* et facultatives nécessaires à l'instruction du dossier
- Cliquer sur « **Aller à l'étape 2** », puis sur « **valider** » après avoir vérifié les informations.



Une fois votre dossier traité par les services municipaux, vous recevrez une notification dans votre espace personnel : rubrique « Tableau de bord », cliquez sur « dernières demandes »

Ce n'est qu'après ces étapes et la validation du service instructeur que vous pourrez accéder aux fonctionnalités du Portail Famille; à savoir :

- . Saisir des demandes d'inscription et de réservations aux activités**
 - . Vérifier vos inscriptions aux services et activités**
 - . Consulter et payer vos factures en ligne ou adhérer au prélèvement automatique...**

2/ Si vous ne résidez pas à Quetigny

Prenez contact avec le service Enfance Jeunesse au 03 80 46 24 52 ou par courriel : enfance-jeunesse@quetigny.fr.

**PHASE
INSCRIPTIONS
AUX
ACTIVITES
ET
RESERVATIONS**

Phase inscriptions aux activités & réservations

Pour les enfants scolarisés en maternelle ou élémentaire



Dans la rubrique « Ma famille » :

- ▶ Cliquer sur « **Périscolaire** » puis choisir l'activité à laquelle vous souhaitez inscrire votre enfant :
 - Accueil matin / soir
 - Accueil de loisirs du mercredi
 - Restaurant scolaire
- ▶ Cliquer sur « **Vacances** » pour avoir accès aux réservations des vacances
- ▶ Pour réserver vos activités, cliquer sur « **Modifier les réservations** », et cliquer sur l'activité concernée
- ▶ Pour « **Signaler une absence** », cliquer sur l'enfant concerné, choisir la date, l'activité. A noter: vous avez la possibilité de laisser au service instructeur un message et / ou une pièce jointe.
- ▶ Si votre enfant ne mange pas de porc, cliquer sur « **Habitudes alimentaires** ». Pour tout problème de santé (allergie, handicap, projet d'accueil individualisé, panier-repas, maladie chronique), prenez contact avec le service enfance jeunesse au 03 80 46 24 52 ou à enfance-jeunesse@quetigny.fr

Pour les adolescents de 11-13 ans ou de 14-17 ans

Dans rubrique « **Ma famille** » :

- ▶ Cliquer sur « **Ado** », puis sur l'enfant concerné et enfin sur son groupe d'âge
- ▶ Pour « **Modifier les réservations** », cliquer sur l'activité concernée
- ▶ Pour « **Signaler une absence** », cliquer sur l'enfant concerné, choisir la date, l'activité. A noter: vous avez la possibilité de laisser au service instructeur un message et / ou une pièce jointe.

Pour les familles

Dans la rubrique « **Mon tableau de bord** », vous avez la possibilité de :

- ▶ Consulter vos « **dernières demandes** »
- ▶ Modifier « **vos coordonnées** »
- ▶ Consulter « **vos factures** »
- ▶ Adhérez au « **prélèvement automatique** »

Besoin d'aide ?

Pour tout problème rencontré (par exemple le Portail Famille ne vous propose pas la bonne catégorie), vous pouvez contacter le service enfance- jeunesse au 03 80 46 24 52 ou à enfance-jeunesse@quetigny.fr

Vous pouvez à présent :

- . inscrire vos enfants aux différentes activités proposées,**
- . effectuer les réservations et signaler des absences,**
- . visualiser et payer vos factures en ligne ou adhérer au prélèvement automatique.**

Plaquette éditée par la Ville de Quetigny. Juin 2022

Supplément au n°210 de « Vivre à Quetigny magazine »

Directeur de la publication : Rémi Détang. Conception graphique : Leloublanp
Impression : Ico Dijon. Dépôt légal : 2^e trimestre 2022





Les lettres d'informations
thématisques de la Ville de Quetigny
complètent les journaux et guides
distribués dans les boîtes aux lettres
(et consultables dans le kiosque en ligne)



Rendez-vous sur
quetigny.fr
pour vous inscrire !

et retrouvez aussi la Ville sur les réseaux sociaux !



Vivre à Quetigny



Ville de Quetigny